



HAL
open science

Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037512

HAL Id: hceres-02037512

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037512v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences Fondamentales, Terre, Environnement

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence *Sciences de la Vie* de l'USMB (L-sdv) a pour objectif principal d'offrir aux étudiants une formation générale en biologie. Elle se situe dans le contexte de la proximité géographique de deux grands sites, Lyon et Grenoble, attractifs pour les étudiants et avec une offre de formation très large dans cette discipline. Le contenu en L1-L2 est généraliste et permet un début dans l'enseignement supérieur en proximité. Les étudiants choisissent en L3 soit un cursus dans le domaine des sciences de l'environnement, bien représenté au sein de l'USMB et mis en place depuis 2003, soit une poursuite d'études dans une université voisine, grenobloise ou lyonnaise.

La L-SdV est portée par l'UFR CISM (Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne) et est construite sur la base d'une orientation progressive. Un premier semestre est commun à 3 mentions (*SdV, Sciences de la Terre et de l'Environnement* et *Physique-Chimie*). Il comporte 12 ECTS optionnels permettant à la suite le choix de la mention. Les trois semestres suivants proposent aux étudiants biologistes plusieurs parcours, leur permettant soit de poursuivre en L3-*SdV* à l'USMB, soit de passer en L3 mention chimie à l'USMB, soit de poursuivre en L3 dans l'une des universités voisines vers des formations à orientation plus physiologiques et/ou moléculaires. La L3-*SdV* comporte elle-même 3 sous-parcours disciplinaires déterminés par le choix de 9 ECTS à chaque semestre (*Biologie Environnement, BE; Métiers de l'enseignement, ME; Sciences de l'environnement, SE*), ainsi qu'un parcours pluridisciplinaire *IMM* (initiation aux milieux de montagne) réalisé en commun avec les mentions *Sciences de la Terre, Environnement, et Géographie*.

Avis du comité d'experts

La finalité affichée de la L-*SdV* est d'une part l'accueil en L1-L2 des étudiants de sa zone de proximité (Nord-est Rhône Alpes) et d'autre part la poursuite d'études en master. Même si la part des ECTS communs au sein de chaque année reste majoritaire, l'existence à chaque semestre depuis le S2 de très nombreux parcours, de même que la présence d'une majorité de petites Unités d'Enseignement (UE) de 3 ECTS rendent la maquette de cette formation peu lisible. L'absence de données sur les flux réels des passerelles évoquées (par exemple, passage de L2-*SdV* vers L3 mention *chimie*, ou de L3-parcours *SE* vers un master *Chimie, Environnement, Développement Durable (CEDD)* ou *Diagnostic du Risque et management Environnemental (DRIME)*) empêche toute appréciation objective de l'intérêt de ce dispositif complexe.

Le parcours *Initiation aux Métiers de Montage* (L3-*IMM*) a été créé en 2007 à l'interface de 3 mentions. Il apporte une formation pluridisciplinaire, transversale et bien orientée vers la professionnalisation. Mis à part cette initiative réussie, la Licence *Sciences de la Vie* n'affiche pas assez d'objectifs en termes de compétences autres que des connaissances. Elle comporte trop peu d'éléments de préparation à une future insertion professionnelle, incluant la recherche. On peut en particulier regretter que la Licence ne se soit pas dotée d'objectifs plus ambitieux (pluridisciplinarité, professionnalisation, pédagogie) que pourraient favoriser ses effectifs relativement modestes par rapport aux Licences des grands sites voisins.

La L-*SdV* de l'USMB met en avant l'objectif de proximité pour les étudiants de sa zone géographique, avec un contenu L1-L2 relativement généraliste, qui permet aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter en L3 vers une université voisine de plus grande taille ou de poursuivre sur place dans le domaine des sciences de l'environnement. La L-*SdV* contribue aussi de manière importante à l'offre de formation spécifique de l'USMB à travers le parcours *IMM* orienté vers la Montagne.

En tant que licence générale, la L-*SdV* n'a pas vocation première à entretenir des relations fortes avec la recherche et les milieux professionnels. Cependant ces deux aspects sont trop peu visibles tout au long du cursus de la L-

SdV, en raison notamment de la rareté des UE ou des séquences de formation destinées à sensibiliser les étudiants à ces interfaces.

L'équipe pédagogique de la L-*SdV* est animée par un enseignant-chercheur responsable de la mention et par 4 autres enseignants-chercheurs avec une responsabilité à l'échelle de l'année. La communication est facile entre cette équipe pédagogique restreinte et l'ensemble des autres enseignants : enseignants-chercheurs et Professeurs Agrégés de l'UFR CISM et de l'UFR SFA (Sciences Fondamentales et Appliquées) ainsi qu'intervenants extérieurs (qui assurent environ 14% des heures d'enseignement), à la fois dans des disciplines scientifiques (biologie, géologie) et dans des disciplines transverses (langue anglaise).

Le pilotage d'ensemble n'est pas clairement perceptible. Une commission pédagogique est organisée chaque semestre pour un bilan avec les étudiants. Le rôle des responsables d'année est insuffisamment précisé, en ce qui concerne la coordination pédagogique, particulièrement importante en licence en raison du grand nombre de petites UE.

L'équipe de biologie traverse une phase de renouvellement importante, de plus de la moitié de ses 10 à 12 enseignants-chercheurs. L'arrivée programmée de nouveaux enseignants-chercheurs, mais aussi la possibilité de pertes de postes sont génératrices d'inquiétude pour l'équipe pédagogique.

Les effectifs de chaque parcours intermédiaire, puis de chaque parcours L3 ne sont pas indiqués, mais on peut penser qu'ils sont faibles. Depuis 2009, l'effectif étudiant en L1 est en moyenne de 110, avec de fortes fluctuations (89 en 2012, 143 en 2013). La première année est marquée, comme souvent, par un taux de réussite faible, de l'ordre de 50 %, comparable à celui des autres universités. Ces taux sont bien meilleurs en L2 et L3, supérieurs à 80 %. Les flux en L3 sont principalement assurés par les étudiants de L2, avec quelques arrivées de DUT et de BTS ainsi qu'un recrutement national pour le parcours *IMM*. Les flux vers une licence professionnelle semblent très marginaux, aucune démarche active en ce sens n'étant mentionnée dans le dossier. La majorité des diplômés L3 passe en master, sans qu'il paraisse vraiment possible d'affiner ces données (pas d'enquête). 60% des sortants du parcours *IMM* vont vers la spécialité *Equipelement, Protection, Gestion des Milieux de Montagne* (EPGM) du master *Sciences Appliquées à la Montagne* (SAM) à l'USMB et 40% reviennent vers des masters disciplinaires. Le parcours *SE* est conçu pour orienter les diplômés vers le master de chimie *CEDD-DRIME*. Il est regrettable qu'aucune orientation vers un master local ou régional ne soit citée pour les diplômés du principal parcours de la mention *SdV*, le parcours *BE*.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Elle est trop peu visible, même pour une licence généraliste. Une seule UE au dernier semestre comporte l'analyse d'articles scientifiques. Il n'y a pas de stage obligatoire, et très peu d'étudiants profitent d'un stage optionnel en laboratoire.
Place de la professionnalisation	Il n'y a aucune UE explicitement dévolue à la connaissance de l'entreprise ou au projet professionnel, sauf en S1 (seulement 6 h pour 1 ECTS), et dans le parcours L3- <i>IMM</i> , ce qui révèle un manque d'accompagnement au projet professionnel, au profit sans doute d'un excès UE disciplinaires. De façon transverse dans l'USMB, l'anglais courant et professionnel paraît bien enseigné.
Place des projets et stages	La formation au travail sur projet n'apparaît quasiment pas dans la maquette, qui comporte cependant en S4 un travail personnel sur un thème choisi par l'étudiant et en S6 l'analyse de 1 à 2 articles scientifiques fournis par un tuteur, chacun avec mémoire et soutenance orale (en anglais en L3). L'option transversale de 1 ECTS à chaque semestre couvre un choix d'activités non explicitées. La formation ne comporte pas de stage obligatoire, ni de préparation à la recherche de stage, ce qui est regrettable car cet élément peut être un facteur décisif d'ouverture et d'orientation. Des stages volontaires sont possibles mais concernent seulement 2 à 3 étudiants par an.
Place de l'international	Cette formation n'a pas de politique active dans ce domaine. Les échanges Erasmus concernent chaque année 2 ou 3 étudiants sortants et parfois 1 entrant. L'organigramme de l'équipe pédagogique ne comporte pas de référent pour les échanges internationaux.

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier indique que tous les bacheliers sont admis en L1. Le tronc commun entre 3 mentions au 1er semestre est un dispositif satisfaisant, mais aucune indication n'est fournie quant aux modalités de son pilotage en commun. Les passerelles avec la chimie semblent nombreuses (post-S1, post-S4 puis post-S6), sans justification en ce qui concerne les flux réels. L'équipe pédagogique a défini des critères pour l'accès des candidats de BTS ou DUT en L2 ou en L3. Il n'est pas fait mention de dispositifs d'aide à la réussite, notamment en 1ère année (tutorat, réorientation des étudiants les plus faibles en 1ère année, notamment).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Ces modalités sont classiques (CM, TD, TP). Les sorties terrain exploitent la proximité du lac du Bourget, avec deux sorties en montagne au S6. Les étudiants disposent d'une plateforme intranet pour le dépôt des cours et les échanges avec les enseignants. Les enseignements d'anglais sont les plus grands utilisateurs de l'outil numérique (cours en ligne, suivi des acquisitions, devoirs). L'utilisation "d'activettes" (boîtiers émetteurs individuels) en amphithéâtre (L1 seulement) est intéressante mais insuffisamment commentée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations sont classiques, sur la base de contrôles continus et d'examens terminaux. On relève plusieurs UE scientifiques avec 100% d'examens terminaux à tous les semestres dès le S1, sur des disciplines spécifiques, ce qui suggère davantage une position personnelle des enseignants qu'une politique de filière (le commentaire sur le fait que les examens terminaux développent plus l'esprit de synthèse est éclairant à cet égard). Un tableau complet et très dense des modalités de contrôle des connaissances est fourni, sans commentaire ni élément de politique pédagogique. Les règles de progression de la licence ne sont pas explicitées et semblent totalement extérieures à l'équipe pédagogique car définies à l'échelle de l'USMB et votées par le CFEVU.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La notion même de compétences n'est pas définie et semble plutôt associée à l'acquisition de connaissances. Elle est évaluée à l'occasion des jurys de semestre. Les étudiants en difficulté peuvent être contactés par les responsables d'années pour envisager leur orientation, sans plus de précision. Ce dispositif est donc minimal. Les étudiants repérés comme excellents se voient proposer une préparation à l'ENS ou à d'autres écoles (agro-véto), sans qu'une orientation vers les masters et/ou la recherche soit évoquée, ce qui est très surprenant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il ne semble pas y avoir eu d'enquête sur le devenir des diplômés de la L-SdV et l'équipe pédagogique ne bénéficie que de très peu d'informations sur le devenir immédiat (accès en master). Il est regrettable que les effectifs poursuivant en master dans l'établissement ne soient pas communiqués.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La L-SdV n'a pas de véritable conseil de perfectionnement. Un questionnaire rempli par les étudiants permet d'analyser chaque UE (taux de retour non communiqué). Les enseignants sont informés de ces évaluations qui servent surtout à identifier les principaux problèmes. Les étudiants participent aux commissions pédagogiques à chaque semestre, qui font remonter des propositions d'améliorations éventuelles (pour les cours d'anglais par exemple).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cette formation permet aux bacheliers de la zone géographique un début d'études supérieures en sciences de la vie (L1-L2) et leur donne la possibilité de poursuivre dans un large éventail de formations, sur place ou dans l'un des grands pôles universitaires voisins (Lyon, Grenoble).
- Le parcours L3 *IMM*, commun avec deux autres mentions (*STE* et *Géographie*) offre une formation pluridisciplinaire spécifique à l'USMB et à vocation professionnalisante.

Points faibles :

- La maquette de la formation témoigne d'un excès de parcours intermédiaires et de parcours L3 qui offrent une image manquant de visibilité, avec une sous-représentation des éléments de formation susceptibles d'attirer vers la recherche les meilleurs étudiants et de favoriser l'élaboration de leurs projets professionnels.
- Les objectifs et la dynamique pédagogique paraissent peu ambitieux en termes de projets/stages, des modalités d'évaluation, du suivi des étudiants, des échanges internationaux.

L'équipe pédagogique en sciences de la vie est restreinte et en cours de renouvellement massif : il y a là à la fois une opportunité par l'arrivée de nouvelles énergies, et un risque (perte de poste, perte des savoir-faire).

Conclusions :

Pour les bacheliers de la zone géographique de Chambéry désirant entreprendre des études en sciences de la vie, cette formation bénéficie d'une bonne attractivité. Cependant, mis à part le parcours *IMM*, pluridisciplinaire et pouvant naturellement conduire au master *EPGM* de l'USMB, les poursuites d'étude en master se font majoritairement hors de l'établissement. Cette formation de licence semble à un tournant avec le prochain renouvellement massif d'enseignants-chercheurs en sciences de la vie. Il lui revient de simplifier son organisation, d'améliorer son taux de réussite en première année, qui reste faible en dépit d'effectifs relativement modérés, enfin de faire évoluer ses pratiques pédagogiques, trop conventionnelles et trop axées sur la seule acquisition de connaissances.

Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 222
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010527-
010257-RT- Licence SCIENCES DE LA VIE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN